

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire
Julie Crochetière

Date
1.1 11 mai 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Varennes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Varennes (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 11 mai 2026
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	48 827 457	49 867 975	45 776 502
Compensations tenant lieu de taxes	2	817 163	860 888	837 346
Quotes-parts	3		611 791	563 131
Transferts	4	2 061 457	2 567 632	6 065 037
Services rendus	5	824 057	1 901 821	1 769 233
Imposition de droits	6	3 712 600	3 556 198	6 474 650
Amendes et pénalités	7	416 500	1 027 202	1 027 008
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	935 476	1 219 572	1 427 526
Autres revenus	10	14 750	10 320 426	6 977 058
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	57 609 460	71 933 505	70 917 491
Charges				
Administration générale	14	9 912 830	9 074 422	10 067 216
Sécurité publique	15	9 873 826	11 358 790	10 757 966
Transport	16	11 332 839	12 312 781	11 072 031
Hygiène du milieu	17	10 101 189	10 213 377	10 561 796
Santé et bien-être	18	362 358	676 702	277 491
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 701 676	3 502 474	4 347 295
Loisirs et culture	20	17 067 429	16 774 160	16 597 151
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 575 388	2 716 740	2 315 945
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	62 927 535	66 629 446	65 996 891
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(5 318 075)	5 304 059	4 920 600
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		141 851 668	136 931 068
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		141 851 668	136 931 068
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		147 155 727	141 851 668

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 562 966	16 196 050
Débiteurs (note 5)	2	31 531 288	37 877 154
Prêts (note 6)	3	835 681	867 522
Placements de portefeuille (note 7)	4	275 042	271 744
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	226 132	
	8	59 431 109	55 212 470
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	312 021	294 683
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 368 107	11 046 526
Revenus reportés (note 11)	12	3 933 086	4 539 261
Dette à long terme (note 12)	13	79 604 676	77 919 206
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	395 286	408 291
Autres passifs (note 14)	15		
	16	92 613 176	94 207 967
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(33 182 067)	(38 995 497)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	165 195 295	166 829 919
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	10 808 808	9 532 602
Stocks de fournitures	20	205 674	224 338
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 128 017	4 260 306
	23	180 337 794	180 847 165
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	147 155 727	141 851 668
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	147 155 727	141 851 668
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	147 155 727	141 851 668

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(5 318 075)	5 304 059	4 920 600
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 () (8 532 156) (11 753 783)
Produit de cession	3		530 928	300 414
Amortissement	4	8 854 035	10 112 123	9 719 821
(Gain) perte sur cession	5		(476 272)	(205 223)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 854 035	1 634 623	(1 938 771)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 276 206)	(1 049 881)
Variation des stocks de fournitures	10		48 467	(30 523)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		102 487	998 400
	13		(1 125 252)	(82 004)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			10 181
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	3 535 960	5 813 430	2 910 006
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(38 995 497)	(41 905 503)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(38 995 497)	(41 905 503)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(33 182 067)	(38 995 497)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 304 059	4 920 600
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	10 112 123	9 719 821
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain sur cession d'immobilisations	4.1	(476 272)	(205 223)
	5	14 939 910	14 435 198
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	6 345 866	(13 643 786)
Autres actifs financiers	7	(226 132)	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 364 978	(455 830)
Revenus reportés	9	(606 175)	2 723 106
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(13 005)	(7 315)
Propriétés destinées à la revente	11	(1 276 206)	(1 049 881)
Stocks de fournitures	12	26 859	32 539
Autres actifs non financiers	13	120 079	988 228
	14	20 676 174	3 022 259
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (12 547 129)(8 972 312)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	530 931	266 915
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(12 016 198)	(8 705 397)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (69 835)(71 558)
Remboursement ou cession	21	73 968	139 630
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 ())
Cession	23		
	24	4 133	68 072
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	20 012 904	15 899 000
Remboursement de la dette à long terme	26 (18 291 942)(13 572 305)
Variation nette des emprunts temporaires	27	17 338	246 165
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(35 493)	7 963
Autres			
▪	29.1		
	30	1 702 807	2 580 823
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	10 366 916	(3 034 243)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	16 196 050	19 230 293
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	16 196 050	19 230 293
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	26 562 966	16 196 050

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Consolidation proportionnelle ligne par ligne

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953 %
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	de 4,47 à 100 %
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000 %
Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	15,096 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Taux

Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La dépense de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :
 - * pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - * pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - * pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

Pour la Régie de Police:

- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
- pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	26 562 966	16 196 050
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	26 562 966	16 196 050
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ())
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	26 562 966	16 196 050
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	26 562 966	16 196 050
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	13 730 688	9 224 293

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'assainissement des eaux, reconstruction de rues, aqueduc et eau potable, fonds patrimonial, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés ainsi que les financements non utilisés et les soldes des revenus reportés de parcs et terrains de jeux et de carrières sablières.

Un montant de 18 413 369 \$ (7 404 404 \$ au 31 décembre 2024) inclut dans les fonds de caisses de dépôts à vue portent intérêts à des taux variant de 2.77% à 2.91% (3.77% au 31 décembre 2024).

Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre

	2025	2024
- Municipalités	23 937 785 \$	15 398 055 \$
- Partenariats	2 625 181 \$	797 995 \$

Flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	2 563 826 \$	2 155 231 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 297 994 \$	1 297 967 \$

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	3 292 279	4 238 450
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	9 385 653	10 018 840
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	378 334	2 113 615
Organismes municipaux	13	652 885	714 604
Autres			
▪ Mutations, amendes et divers à recevoir	14.1	2 909 111	5 095 839
▪ Cession d'actifs immobilisés	14.2	14 913 026	15 695 806
	15	31 531 288	37 877 154
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 249 363	6 710 637
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	6 249 363	6 710 637
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	866 034	1 549 884
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	8 311 586	8 729 507
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	25 443	33 294
Ministère de la Culture et des Communications	26	409 936	476 253
Autres ministères/organismes	27	638 688	779 786
	28	9 385 653	10 018 840

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1.5% à 4.11% (1.5 % à 4.11% au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2044.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisant 887 972\$, portent intérêt à des taux variant de 0% à 3.989% (0% à 3.989% au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2027 .

Les montants des débiteurs autres - Cession d'actifs immobilisés, encaissables sur plusieurs exercices, totalisent 14 913 026\$ et portent intérêt à des taux variant de 0% à 12% (0% à 12% au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2035. Ces débiteurs sont greffés d'une hypothèque légale permettant a la municipalité de reprendre l'actif advenant un défaut de paiement.

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Prêts FIME (R836)	31.1	79 747	87 552
▪ Prêts fosses septiques	31.2	755 934	779 970
	32	835 681	867 522
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	275 042	271 744
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	275 042	271 744
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	226 132	
Autres			
▪	42.1		
	43	226 132	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

9. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie d'ouverture de crédit bancaire d'un montant total de 20 652 500\$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0.50%, soit 3.95% (taux préférentiel moins 0.5%, soit 4.95% au 31 décembre 2024), et renouvelables annuellement. Ces ouvertures de crédit bancaire sont utilisées pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

Pour l'organisme de la Régie d'eau potable, consolidée dans une proportion de 30.03%, elle bénéficie d'une marge de crédit de 1 375 188\$ portant intérêt à des taux variant de 4.45% à 4.90%.

Pour l'organisme de la Régie du Centre Multisport, consolidée dans une proportion de 45%, elle bénéficie d'une marge de crédit de 500 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (4.45% au 31 décembre 2025).

Pour l'organisme de la Régie de Police, consolidée dans une proportion de 11.953%, elle bénéficie d'une marge de crédit de 1 000 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (4.45% au 31 décembre 2025).

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	1 871 490	4 670 163
Salaires et avantages sociaux	45	3 781 849	3 395 683
Dépôts et retenues de garantie	46	2 040 346	2 194 329
Provision pour contestations d'évaluation	47		
Autres			
▪ Taxes à la conso à payer	48.1	33 474	26 347
▪ Intérêts courus dette L.T.	48.2	559 843	468 829
▪ Organismes municipaux	48.3	81 105	291 175
	49	8 368 107	11 046 526

Note

Au cours de l'exercice, la municipalité a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 1 352 719\$ (5 392 104\$ au 31 décembre 2024) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	158 563	131 743
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Transfert	55.1	125 290	213 277
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	1 381 327	1 130 339
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	1 146 356	2 016 565
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	1 004 409	980 000
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Location de terres	62.1	36 858	53 823
▪ Autres organismes consolidés	62.2	80 283	13 514
	63	3 933 086	4 539 261

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,15	5,15	2026	2045	64	79 771 934	77 992 091
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition			2026	2029	68	353 000	411 880
Autres					69		
					70	80 124 934	78 403 971
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(520 258)	(484 765)
					72	79 604 676	77 919 206

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73	4 844 812	85 199		4 930 011
2027	74	5 018 589	85 894		5 104 483
2028	75	5 192 377	179 419		5 371 796
2029	76	5 307 608	2 488		5 310 096
2030	77	5 277 288			5 277 288
2031 et plus	78	54 131 260			54 131 260
	79	79 771 934	353 000		80 124 934
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81	79 771 934	353 000		80 124 934

Note

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (395 286)	(408 291)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (395 286)	(408 291)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 484 838	526 745
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87 755 570	693 332
Autres régimes (REER et autres)	88 550 918	546 857
Régimes de retraite des élus municipaux	89 48 105	46 379
	90 1 839 431	1 813 313

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

14. Autres passifs

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	28 086 143	825 802		28 911 945
Eaux usées	102	54 562 683	787 397		55 350 080
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	110 251 957	4 312 381		114 564 338
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	104.1	23 051 083	588 682		23 639 765
▪ Amélioration des cours d'eau	104.2	70 796			70 796
▪ Autres infrastructures	104.3	6 400 858			6 400 858
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	45 752 506			45 752 506
Améliorations locatives	107	153 206	14 654		167 860
Véhicules	108	13 969 656	1 052 262	43 377	14 978 541
Ameublement et équipement de bureau	109	4 330 095	327 101		4 657 196
Machinerie, outillage et équipement divers	110	11 161 724	394 131		11 555 855
Terrains	111	8 865 744		54 658	8 811 086
Autres	112	317 514			317 514
	113	306 973 965	8 302 410	98 035	315 178 340
Immobilisations en cours	114	2 519 068	229 746		2 748 814
	115	309 493 033	8 532 156	98 035	317 927 154
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	12 909 615	640 361		13 549 976
Eaux usées	117	33 202 442	1 303 152		34 505 594
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	43 445 690	3 932 052		47 377 742
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	119.1	13 974 272	1 087 262		15 061 534
▪ Amélioration des cours d'eau	119.2	707 796			707 796
▪ Autres infrastructures	119.3	695 306	59 913		755 219
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	19 532 573	1 325 154		20 857 727
Améliorations locatives	122	163 644	18 022		181 666
Véhicules	123	6 682 872	907 849	43 378	7 547 343
Ameublement et équipement de bureau	124	3 020 480	354 950		3 375 430
Machinerie, outillage et équipement divers	125	8 226 663	483 408		8 710 071
Autres	126	101 761			101 761
	127	142 663 114	10 112 123	43 378	152 731 859
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	166 829 919			165 195 295
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	524 909	24 412		549 321
Amortissement cumulé	130	(35 307)	(26 259)	()	(61 566)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Valeur comptable nette	131	489 602			487 755
------------------------	-----	---------	--	--	---------

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	5 826 787	4 223 059
Autres	134	5 208 153	5 309 543
	135	11 034 940	9 532 602
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	226 132	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	10 808 808	9 532 602

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Frais payé d'avance	143.1	411 460	375 769
Autres			
▪ Loyer payé d'avance - COGIR	144.1	3 716 557	3 884 537
	145	4 128 017	4 260 306

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2048, à verser des loyers totalisant 34 884 287\$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 2 213 564 \$ en 2026, à 2 229 463\$ en 2027, à 2 245 681\$ en 2028, à 2 262 223\$ en 2029 et à 1 817 556\$ en 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Régie du Centre multisport, consolidée sur une base de 45%, s'est engagée pour un loyer jusqu'en 2030 pour une somme annuelle de 88 000\$ plus l'indexation annuelle selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) déclaré par Statistiques Canada de la région de Montréal, avec une hausse minimum de 2% pour la gestion du Centre multisports.

20. Droits contractuels

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 531 818 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 217 200 \$ en 2026, 200 157 \$ en 2027, 182 619 \$ en 2028, 164 570 \$ en 2029 et 145 995 \$ en 2030.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 517 000 \$ et 3 339 000 \$ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 714 572 \$.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 2 992 251 \$.

B) Auto-assurance

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie de la police Richelieu-Saint-Laurent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Poursuites

Au 31 décembre 2025, les réclamations en dommages et expropriation s'élèvent à environ 1 800 000 \$. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions \$ concernant les réclamations en dommages. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats consolidés de l'exercice en cours. La municipalité s'oppose à cette réclamation et n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable de la perte éventuelle. L'issue de ces réclamations étant indéterminables ou n'excédant pas le montant couvert par l'assurance responsabilité, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

Au 31 décembre 2025, la municipalité est mis en cause dans une poursuite en lien avec le transport lourd qui prend la forme d'une injonction permanente forçant la municipalité à procéder à l'implantation de mesures de mitigations en plus des montants pour dommages intérêts compensatoires moraux. À la date de mise au point définitive des états financiers, les procédures judiciaires sont encore à leur débuts et il est difficile de procéder à une estimation raisonnable de la perte éventuelle. Il est à noter que cette poursuite serait couverte en partie par une assurance responsabilité. L'issue de ce litige étant indéterminable, aucune provision n'a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2025, la municipalité fait l'objet d'une mise en demeure en lien avec l'acquisition d'un terrain dans le centre-ville. À la date de mise au point définitives des états financiers, les procédures judiciaires sont encore à leur débuts et il est difficile de procéder à une estimation raisonnable de la perte éventuelle. L'issue de ce litige étant indéterminable, aucune provision n'a été comptabilisée.

La Régie de Police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats consolidés de l'exercice en cours.

La Régie de Police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats consolidés de l'exercice en cours.

D) Autres**GRIEFS**

Des avis de griefs ont été déposés par certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent pour un montant total indéterminé. La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats consolidés de l'exercice où elles seraient connues.

CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2019 à 2027. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats consolidés de l'exercice en cours.

ENVIRONNEMENT

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issue de ce travail, la municipalité n'a relevé aucun site qui répondent aux critères du Chapitre 3260.

Au cours de l'exercice 2025, aucun travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Politique de gestion des risques

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir et aux prêts. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs en souffrance, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	1 882 876	2 913 635
Entre un et deux ans	1 263 390	650 211
Entre deux et trois ans	206 872	159 528
Plus de trois ans	331 250	291 563
Sous-total	3 684 388	4 014 937
Moins : provision pour créances douteuses	(866 034)	(1 549 884)
Total	2 818 354	2 465 053

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	(1 549 884)	(338 868)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	822 144	(1 288 334)
Montants radiés	(138 294)	(6 646)
Montants recouvrés		83 964
Solde à la fin	(866 034)	(1 549 884)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
2025				
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	7 070 888	0	0	48 196
	638 279	0	0	0
Emprunts temporaires	7 470 879	0	0	0
Dettes à long terme	0	15 711 120	15 562 051	68 760 377
Autres passifs financiers		0		0
Total	15 180 046	15 711 120	15 562 051	68 808 573

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
2024				
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	9 815 774	1 227	17 168	59 654
	294 683	0	0	0
Emprunts temporaires	6 740 506	14 735 534	15 159 985	69 744 743
Dettes à long terme	0	0	0	0
Autres passifs financiers				
Total	16 850 963	14 736 761	15 177 153	69 804 397

27. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 000 000\$ (5 000 000\$ en 2024). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	45 776 502	48 827 457	49 867 975			49 867 975
Compensations tenant lieu de taxes	2	837 346	817 163	860 888			860 888
Quotes-parts	3					7 828 193	611 791
Transferts	4	1 588 535	2 061 457	1 945 457		131 989	2 077 446
Services rendus	5	1 106 511	824 057	1 204 692		697 129	1 901 821
Imposition de droits	6	6 474 432	3 712 600	3 556 198			3 556 198
Amendes et pénalités	7	637 556	416 500	340 683		686 519	1 027 202
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 297 967	935 476	1 139 264		80 308	1 219 572
Autres revenus							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10						
Autres	11	6 641 322	14 750	9 294 867		73 532	9 368 399
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	64 360 171	57 609 460	68 210 024		9 497 670	70 491 292
Investissement							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16	4 470 204		490 186			490 186
Imposition de droits	17						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	18						
Autres	19	181 861		952 027			952 027
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22	4 652 065		1 442 213			1 442 213
	23	69 012 236	57 609 460	69 652 237		9 497 670	71 933 505

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus	24	69 012 236	57 609 460	69 652 237		9 497 670	71 933 505
Charges							
Administration générale	25	9 773 711	9 671 868	8 801 348	273 074		9 074 422
Sécurité publique	26	9 279 743	9 671 960	9 644 952	220 007	7 103 520	11 358 790
Transport	27	6 571 774	6 935 720	7 397 632	4 915 149		12 312 781
Hygiène du milieu	28	8 139 540	8 227 358	7 824 257	1 955 296	1 851 917	10 213 377
Santé et bien-être	29	277 491	362 358	676 702			676 702
Aménagement, urbanisme et développement	30	4 302 272	1 662 011	3 460 377	42 097		3 502 474
Loisirs et culture	31	14 004 230	14 966 837	14 451 202	2 145 985	365 593	16 774 160
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	2 157 034	2 575 388	2 566 010		150 730	2 716 740
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	9 228 642	8 854 035	9 551 608 (9 551 608)		
	36	63 734 437	62 927 535	64 374 088		9 471 760	66 629 446
Excédent (déficit) lié aux activités	37	5 277 799	(5 318 075)	5 278 149		25 910	5 304 059

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	5 277 799	(5 318 075)	5 278 149	25 910	5 304 059
Moins : revenus d'investissement	2	(4 652 065)		(1 442 213)		(1 442 213)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	625 734	(5 318 075)	3 835 936	25 910	3 861 846
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	9 228 642	8 854 035	9 551 608	560 515	10 112 123
Produit de cession	5	266 915		529 536	1 392	530 928
(Gain) perte sur cession	6	(217 145)		(474 880)	(1 392)	(476 272)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	9 278 412	8 854 035	9 606 264	560 515	10 166 779
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	2 293 063				
Réduction de valeur / Reclassement	10			1 760 229		1 760 229
	11	2 293 063		1 760 229		1 760 229
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	97 346		95 079		95 079
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	40 639		3 298		3 298
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	137 985		98 377		98 377
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	72 156	135 750	77 253		77 253
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 713 437)	(3 950 221)	(3 937 005)	(166 482)	(4 103 487)
	18	(3 641 281)	(3 814 471)	(3 859 752)	(166 482)	(4 026 234)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(3 381 553)	(1 041 119)	(1 340 627)	(18 616)	(1 359 243)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	329 149		667 700		667 700
Excédent de fonctionnement affecté	21	266 982	835 680	167 980	400 075	568 055
Réserves financières et fonds réservés	22	683 176	542 345	(332 253)	(189 514)	(521 767)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(755)	(58 395)	1 423	(107 017)	(105 594)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(2 103 001)	278 511	(835 777)	84 928	(750 849)
	26	5 965 178	5 318 075	6 769 341	478 961	7 248 302
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	6 590 912		10 605 277	504 871	11 110 148

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 652 065	1 442 213	1 442 213
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (106 702)(188 547)() (188 547)
Sécurité publique	3 (146 660)(66 500)(282 808)(349 308)
Transport	4 (7 996 365)(5 811 046)() (5 811 046)
Hygiène du milieu	5 (2 275 935)(244 580)(234 508)(479 088)
Santé et bien-être	6 () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 () () () (
Loisirs et culture	8 (826 889)(1 704 167)() (1 704 167)
Réseau d'électricité	9 () () () (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 () () () (
	11 (11 352 551)(8 014 840)(517 316)(8 532 156)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (3 342 945)(3 262 567)() (3 262 567)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (70 275)(69 835)() (69 835)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 996 691	6 208 471	6 208 471
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	3 381 553	1 340 627	18 6161 359 243
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	5 300 675	(1 959 568)	(1 959 568)
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	1 303 401	2 042 513	264 1902 306 703
	19	9 985 629	1 423 572	282 8061 706 378
	20	1 216 549	(3 715 199)	(234 510)(3 949 709)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	5 868 614	(2 272 986)	(234 510)(2 507 496)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	13 635 434	23 937 785	2 625 181	26 562 966
Débiteurs (note 5)	2	37 493 790	31 115 753	426 992	31 531 288
Prêts (note 6)	3	867 522	835 681		835 681
Placements de portefeuille (note 7)	4	271 744	275 042		275 042
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7		226 132		226 132
	8	52 268 490	56 390 393	3 052 173	59 431 109
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			312 021	312 021
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 047 898	7 201 284	1 178 280	8 368 107
Revenus reportés (note 11)	12	4 494 669	3 852 803	80 283	3 933 086
Dettes à long terme (note 12)	13	74 470 127	76 314 042	3 290 634	79 604 676
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			395 286	395 286
Autres passifs (note 14)	15				
	16	89 012 694	87 368 129	5 256 504	92 613 176
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(36 744 204)	(30 977 736)	(2 204 331)	(33 182 067)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	160 494 033	158 902 605	6 292 690	165 195 295
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	9 532 602	10 808 808		10 808 808
Stocks de fournitures	20	178 393	125 235	80 439	205 674
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 101 471	3 971 351	156 666	4 128 017
	23	174 306 499	173 807 999	6 529 795	180 337 794
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 756 426	13 305 321	1 390 199	14 695 520
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 164 914	10 319 642	202 007	10 521 649
Réserves financières et fonds réservés	26	15 411 826	13 741 256	211 001	13 952 257
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (1 109 454)	1 072 157)	153 755)	1 225 912)
Financement des investissements en cours	28	7 076 549	4 779 237	(318 005)	4 461 232
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	104 262 034	101 756 964	2 994 017	104 750 981
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	137 562 295	142 830 263	4 325 464	147 155 727
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	16 256 290	16 353 670	21 652 700	20 178 196
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 175 127	4 113 679	5 595 984	5 171 396
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	16 699 049	16 263 329	18 020 785	17 183 491
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 308 293	2 315 424	2 315 424	1 961 449
D'autres organismes municipaux	10			107 739	109 493
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	267 095	250 586	250 586	195 585
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			42 991	49 418
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	11 074 763	11 017 581	3 999 260	3 862 360
Transferts	15				
Autres	16	2 868 373	2 879 394	2 879 394	3 027 069
Autres					
Transferts	17			23 644	33 699
Autres	18	209 760	188 224	188 223	352 639
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	8 854 035	9 551 608	10 112 123	9 719 821
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Prog. aide, réclamations, etc.	21.1	214 750	(319 636)	(319 636)	1 859 212
Coût des propriétés vendues	21.2		1 760 229	1 760 229	2 293 063
	22	62 927 535	64 374 088	66 629 446	65 996 891

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 695 520	7 637 840
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 521 649	5 736 996
Réserves financières et fonds réservés	3	13 952 257	15 637 739
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 225 912)	(1 370 226)
Financement des investissements en cours	5	4 461 232	7 076 549
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	104 750 981	107 132 770
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	147 155 727	141 851 668
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	13 305 321	6 756 426
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 390 199	881 414
	11	14 695 520	7 637 840
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Engagements	12.1	30 013	40 077
▪ Programme FIME	12.2	157 600	157 600
▪ R881 Mesures de mitigation	12.3	415 000	415 000
▪ Loyer payé d'avance COGIR	12.4	3 716 557	3 884 537
▪ Affectation exercice suivant	12.5	1 000 472	667 700
▪ Gestion de la dette et des projets	12.6	5 000 000	
	13	10 319 642	5 164 914
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Affectation exercice suivant	14.1	178 739	548 814
▪ Affectation surplus accumulé non-affecté	14.2	23 268	23 268
	15	202 007	572 082
	16	10 521 649	5 736 996

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	2 118 845
Autres		852 874
▪ Reconstruction de rues	18.1	216 017
▪ Aqueduc et eau potable	18.2	273 421
▪ Fonds Patrimonial	18.3	26 544
▪ Fonds vert	18.4	112 768
	19	993 863
		1 302 189
		3 355 269
		2 541 252
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	2 205 883
Organismes contrôlés et partenariats	24	108 999
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	8 180 104
Organismes contrôlés et partenariats	26	102 002
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	102 002
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	132 219
Autres		
▪	32.1	
	33	10 596 988
	34	13 952 257
		13 096 487
		15 637 739

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (27 014)(34 066)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ())
Autres	39 (34 305)(41 836)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ())
	41 (61 319)(75 902)
Assainissement des sites contaminés	42 ())
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ())
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ())
Autres	45.1 ())
▪	46 (61 319)(75 902)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ())
Utilisation du fonds de roulement	48 ())
Autres	49.1 ())
▪	50 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (245 302)(237 206)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 ())
Autres	54.1 ())
▪ Dette de fonctionnement	54.2 (100 473)(200 944)
▪ Impact chapitre SP3400 amendes	54.3 (818 818)(856 174)
▪ Aide à la relocalisation	55 (1 164 593)(1 294 324)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	56	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	57	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	58	
Autres	59	
▪ Aide	60.1	
	61	
	62 (1 225 912)(1 370 226)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	63 5 604 635	8 855 126
Investissements à financer	64 (1 143 403)(1 778 577)
	65 4 461 232	7 076 549
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66 165 195 295	166 829 919
Propriétés destinées à la revente	67 11 034 940	9 532 602
Prêts	68 835 681	867 522
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69 275 042	271 744
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71 177 340 958	177 501 787
Ajustements aux éléments d'actif	72	
	73 177 340 958	177 501 787
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 (79 604 676)(77 919 206)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (520 258)(484 765)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 6 249 363	6 710 637
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 253 337	253 277
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 1 032 257	1 071 040
	79 (72 589 977)(70 369 017)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ())
	81 (72 589 977)(70 369 017)
	82 104 750 981	107 132 770

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2024.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexés dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

b) Policiers syndiqués: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

b) Cadres: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10.58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (408 291)	(415 606)
Charge de l'exercice	4 (484 838)	(526 745)
Cotisations versées par l'employeur	5 497 843	534 060
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (395 286)	(408 291)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	22 647 110	20 533 581
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (22 642 687)(20 838 980)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	4 423	(305 399)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(399 709)	(102 892)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(395 286)	(408 291)
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(395 286)	(408 291)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	22 647 110	20 533 581
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (22 642 686)(20 838 979)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ((4 424))(305 398)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	882 012	889 889
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	882 012	889 889
Cotisations salariales des employés	21 (451 106)(455 063)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	430 906	434 826
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	11 140	29 285
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût des services passés découlant de modif. apportées au régime	29.1		13 746
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	442 046	477 857
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	1 268 333	1 181 913
Rendement espéré des actifs	32 (1 225 541)(1 133 025)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	42 792	48 888
Charge de l'exercice	34	484 838	526 745

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 052 211	1 121 729
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (1 225 541)(1 133 025)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 826 670	(11 296)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (540 993)	105 222
Prestations versées au cours de l'exercice	39 887 630	890 212
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 23 452 503	21 515 998
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 356 678	389 429
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 2 237 363	591 554
DMERCA du nouveau volet (en années)	45 19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46 10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47 33	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

Description des régimes et autres renseignements

Les employés (cols blancs) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 10%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les employés (cols bleus) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8.5% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 9.5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

La Régie intermunicipale de l'eau potable possède un régime de retraite à cotisations déterminées. Les employés versent une contribution de 7% et la contribution de l'employeur est également de 7 %.

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	755 570
	110	755 570
		693 332
		693 332

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

Description des régimes et autres renseignements**REER COLLECTIF**

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 0% et 10% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 10% à 18%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les cotisations de la Ville ont totalisé 550 918 \$ pour l'exercice 2025.

RRS Pompiers

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.5% du salaire et celle de l'employeur est de 8.5%.

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	48 781
REER	114	502 137
Autres régimes	115	502 845
	116	550 918
		546 857

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	25
		25

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	14 290	13 830
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	42 724	40 977
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 381	5 402
	121	48 105	46 379

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	38 580 349	39 295 533	35 258 826
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 794 537	3 850 510	4 275 768
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	42 374 886	43 146 043	39 534 594
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 857 628	3 098 914	1 724 073
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	1 899 635	2 072 057	1 166 587
Matières résiduelles	15	58 700	66 104	2 222 057
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Terres des américains	17.1	800	800	800
▪ Travaux cours d'eau - MRC	17.2	23 636	32 890	9 534
Centres d'urgence 9-1-1	18	125 000	135 700	126 209
Service de la dette	19	523 379	481 990	485 188
Pouvoir général de taxation	20	963 793	821 164	486 441
Activités de fonctionnement	21		12 313	21 019
Activités d'investissement	22			
	23	6 452 571	6 721 932	6 241 908
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	6 452 571	6 721 932	6 241 908
	28	48 827 457	49 867 975	45 776 502

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	837	815	864
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	115 133	125 535	126 123
Cégeps et universités	33	108 800	114 183	114 412
Écoles primaires et secondaires	34	387 546	405 639	407 537
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	612 316	646 172	648 936
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	137 810	161 915	161 915
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	67 037	52 801	26 495
Taxes d'affaires	39			
	40	204 847	214 716	188 410
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	817 163	860 888	837 346

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	1 571 416	1 521 416	1 107 499
Sécurité publique				
Police	49		131 989	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			(5 360)
Sécurité civile	52			75 000
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	73 267	97 497	96 054
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56	3 559	3 559	3 930
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			6 298
Réseau de distribution de l'eau potable	65	63 204	49 606	52 340
Traitement des eaux usées	66	19 944	5 918	6 445
Réseaux d'égout	67	91 219	74 754	58 289
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74		12 990	12 990
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	52 500	10 500	23 738
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	3 500	15 000	10 500
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	182 848	154 217	160 100
Autres	86			
Réseau d'électricité	87			
	88	2 061 457	1 945 457	2 077 446
			2 077 446	1 594 833

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	171 812	171 812	657 811
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106	84 806	84 806	1 553 987
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108			1 892 552
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115	173 349	173 349	225 342
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	60 219	60 219	140 512
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	490 186	490 186	4 470 204

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140			
TOTAL DES TRANSFERTS	141	2 061 457	2 435 643	2 567 632
				6 065 037

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	35 000	49 905	49 905
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	35 000	49 905	49 905
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156	13 744	13 744	13 744
	157	13 744	13 744	13 409
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158			
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177	84 675	84 675	84 675
Autres	178			
	179	84 675	84 675	81 812
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180	21 083	34 144	34 144
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183	21 083	34 144	34 144
Réseau d'électricité	184			
	185	154 502	182 468	182 468
				133 032

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	186			
Évaluation	187	25 000	34 572	27 226
Autres	188	98 333	123 622	141 504
	189	123 333	158 194	168 730
Sécurité publique				
Police	190		227 270	245 084
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	25 600	99 252	88 533
Sécurité civile	193			
Autres	194			175
	195	25 600	99 252	333 792
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	13 000	83 737	34 961
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203		978	978
	204	13 000	84 715	34 961
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206		45 249	7 049
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208		51 493	178 661
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215		96 742	96 742
				185 710

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	15 800	18 523	17 930
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224			
	225	15 800	18 523	17 930
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	370 034	426 021	834 082
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	8 200	10 015	8 730
Autres	228	113 588	128 762	52 266
	229	491 822	564 798	895 078
Réseau d'électricité	230			
	231	669 555	1 022 224	1 719 353
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	824 057	1 204 692	1 769 233

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	352 000	246 232	296 776
Droits de mutation immobilière	234	3 350 000	3 289 329	6 175 498
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	10 600	20 637	2 376
	237	3 712 600	3 556 198	6 474 650
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	416 500	340 683	1 027 008
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	935 476	1 139 264	1 427 526
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		474 880	205 223
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			6 266 947
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247	14 750	113 338	81 579
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249		29 747	89 851
Redevances réglementaires	250			
Autres	251		9 628 929	333 458
	252	14 750	10 246 894	6 977 058
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	867 851	883 147	49 018	932 165	932 165	908 299
Greffe et application de la loi	2	1 514 138	1 282 036	25 512	1 307 548	1 307 548	1 300 799
Gestion financière et administrative	3	4 154 741	4 014 348	173 442	4 187 790	4 187 790	3 882 807
Évaluation	4	407 500	478 924		478 924	478 924	355 091
Gestion du personnel	5	1 172 426	1 174 630	25 102	1 199 732	1 199 732	1 040 922
Autres							
▪ Autres	6.1	1 555 212	968 263		968 263	968 263	2 579 298
	7	9 671 868	8 801 348	273 074	9 074 422	9 074 422	10 067 216
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 809 689	5 788 959		5 788 959	7 279 632	6 668 792
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	3 430 774	3 425 017	220 007	3 645 024	3 645 024	3 488 086
Sécurité civile	11	58 420	53 634		53 634	53 634	215 450
Autres	12	373 077	377 342		377 342	380 500	385 638
	13	9 671 960	9 644 952	220 007	9 864 959	11 358 790	10 757 966
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 846 144	2 999 650	4 254 792	7 254 442	7 254 442	6 710 625
Enlèvement de la neige	15	1 695 519	2 142 749	187 008	2 329 757	2 329 757	1 836 277
Éclairage des rues	16	257 209	221 127	415 807	636 934	636 934	584 421
Circulation et stationnement	17	326 721	257 612	57 542	315 154	315 154	264 762
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 810 127	1 776 494		1 776 494	1 776 494	1 675 946
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	6 935 720	7 397 632	4 915 149	12 312 781	12 312 781	11 072 031

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025		Réalizations	Réalizations		
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 220 011	1 220 012		1 220 012	1 851 916	1 708 024
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 069 491	1 089 364	608 029	1 697 393	1 697 393	1 787 742
Traitement des eaux usées	25	1 269 959	1 094 873	380 863	1 475 736	1 277 656	1 415 743
Réseaux d'égout	26	811 927	794 041	966 404	1 760 445	1 760 445	1 586 587
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	458 625	450 291		450 291	450 291	508 521
Élimination	28	408 823	408 823		408 823	408 823	523 596
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	21 194	14 334		14 334	14 334	18 185
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31	555 962	554 486		554 486	554 486	618 576
Traitement	32	753 903	753 903		753 903	753 903	725 708
Matériaux secs	33	482 901	482 901		482 901	482 901	460 070
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	126 752	138 996		138 996	138 996	137 109
Protection de l'environnement	38	1 047 810	822 233		822 233	822 233	1 071 935
Autres	39						
	40	8 227 358	7 824 257	1 955 296	9 779 553	10 213 377	10 561 796
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	336 858	651 202		651 202	651 202	252 491
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	25 500	25 500		25 500	25 500	25 000
	45	362 358	676 702		676 702	676 702	277 491

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 014 863	1 102 140	42 097	1 144 237	1 144 237	977 658
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47	35 890	89 200		89 200	89 200	35 329
Autres biens	48	150 000	136 329		136 329	136 329	253 807
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	264 160	167 215		167 215	167 215	327 129
Tourisme	50	161 098	149 201		149 201	149 201	153 738
Autres	51	36 000	35 582		35 582	35 582	33 071
Autres	52		1 780 710		1 780 710	1 780 710	2 566 563
	53	1 662 011	3 460 377	42 097	3 502 474	3 502 474	4 347 295
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	3 035 854	3 291 335	218 305	3 509 640	3 509 640	3 639 943
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 978 948	1 767 493	144 991	1 912 484	1 912 484	1 928 926
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 636 413	1 684 920	461 756	2 146 676	2 146 676	1 980 526
Parcs et terrains de jeux	57	4 150 644	3 647 839	1 024 955	4 672 794	4 672 794	4 503 701
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	498 523	470 758		470 758	470 758	434 805
Autres	60	63 750	60 276		60 276	237 249	470 017
	61	11 364 132	10 922 621	1 850 007	12 772 628	12 949 601	12 957 918
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	1 341 179	1 246 700	25 580	1 272 280	1 272 280	1 192 875
Bibliothèques	63	2 250 851	2 271 262	270 398	2 541 660	2 541 660	2 434 903
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	10 675	10 619		10 619	10 619	11 455
	67	3 602 705	3 528 581	295 978	3 824 559	3 824 559	3 639 233
	68	14 966 837	14 451 202	2 145 985	16 597 187	16 774 160	16 597 151

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 366 151	2 362 403		2 362 403	2 470 142	2 077 254
Autres frais	71	209 237	203 607		203 607	203 607	189 273
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72					42 791	48 888
Autres	73					200	530
	74	2 575 388	2 566 010		2 566 010	2 716 740	2 315 945
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	8 854 035	9 551 608 (9 551 608)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 729	1 729	107 441
Usines de traitement de l'eau potable	2		234 509	99 158
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	243 836	243 836	2 176 952
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 534 465	3 534 465	5 214 649
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 268 665	1 268 665	151 202
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 434 329	1 434 329	351 361
Autres infrastructures	11			(27 217)
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	16 877	16 877	798
Édifices communautaires et récréatifs	14	33 630	33 630	
Améliorations locatives	15		14 654	108
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	800 403	1 017 411	2 797 512
Ameublement et équipement de bureau	18	188 548	217 931	125 698
Machinerie, outillage et équipement divers	19	492 358	514 120	355 318
Terrains	20			400 803
Autres	21			
	22	8 014 840	8 532 156	11 753 783

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 729	1 729	107 441
Usines de traitement de l'eau potable	2		234 509	99 158
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	243 836	243 836	2 176 952
Autres infrastructures	5	6 237 459	6 237 459	5 689 995
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	1 531 816	1 814 623	3 680 237
	12	8 014 840	8 532 156	11 753 783

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)



Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	8 865 622	11 572	595 088	8 282 106
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 062 442	142 946	338 550	4 866 838
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	56 985 300	6 142 778	3 157 385	59 970 693
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	70 913 364	6 297 296	4 091 023	73 119 637
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 710 637		461 274	6 249 363
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 710 637		461 274	6 249 363
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 710 637		461 274	6 249 363
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	779 970	19 159	43 195	755 934
Autres	17				
	18	7 490 607	19 159	504 469	7 005 297
	19	78 403 971	6 316 455	4 595 492	80 124 934
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	78 403 971	6 316 455	4 595 492	80 124 934

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	76 826 263	74 938 818
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	825 398	1 778 577
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	13 180 104	8 763 621
Débiteurs	8	6 249 363	6 710 637
Autres montants	9	755 934	779 970
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	2 887 528	3 769 711
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	54 578 732	56 693 456
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13	3 457 230	3 463 152
Endettement net à long terme	14	58 035 962	60 156 608
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15	2 992 251	3 029 770
Communauté métropolitaine	16	714 572	514 077
Autres organismes	17	4 856 000	4 418 000
Endettement total net à long terme	18	66 598 785	68 118 455
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	66 598 785	68 118 455
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024	
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1	246 782	246 782	246 782	285 686
Évaluation	2				
Autres	3	925 676	924 423	924 423	739 016
Sécurité publique					
Police	4	5 609 689	5 609 689		
Sécurité incendie	5	41 772	41 772	41 772	17 171
Sécurité civile	6				
Autres	7		110 791	110 791	101 259
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	1 806 327	1 776 398	1 776 398	1 675 847
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 220 011	1 220 012		
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13	103 116	104 337	104 337	106 833
Protection de l'environnement	14	321 299	200 744	200 744	203 491
Autres	15	32 410	32 410	32 410	16 916
Santé et bien-être					
Habitation	16	231 858	230 202	230 202	231 105
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	139 160	138 744	138 744	97 091
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	396 663	381 277	192 657	387 945
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	11 074 763	11 017 581	3 999 260	3 862 360

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	7 996 033	11 318 804
Frais de financement	4	18 807	33 747
Autres	5		
	6	8 014 840	11 352 551

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	45,72	32,50	77 260,66	5 428 156	1 363 544	6 791 700
Professionnels	2						
Cols blancs	3	55,73	32,50	94 849,75	3 897 922	979 418	4 877 340
Cols bleus	4	59,76	40,00	127 344,26	4 939 869	1 241 117	6 180 986
Policiers	5						
Pompiers	6	11,90	40,00	29 292,97	1 565 475	393 164	1 958 639
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	173,11		328 747,64	15 831 422	3 977 243	19 808 665
Élus	9	9,00			522 248	136 436	658 684
	10	182,11			16 353 670	4 113 679	20 467 349

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	49 606	84 806			134 412
Traitement des eaux usées	4	5 918				5 918
Réseaux d'égout	5	74 754				74 754
Autres	6	1 785 179	233 568		201 812	2 220 559
	7	1 915 457	318 374		201 812	2 435 643

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffé et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	220 425	203 578
	4	220 425	203 578
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	26 055	2 961
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	26 055	2 961
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	889 168	752 607
Enlèvement de la neige	12	67 306	54 426
Autres	13	97 152	36 416
Transport collectif	14		
Autres	15	19 304	9 628
	16	1 072 930	853 077
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	233 415	205 002
Traitement des eaux usées	19	115 643	69 590
Réseaux d'égout	20	167 923	138 860
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24	91	646
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	31 882	32 122
	27	548 954	446 220
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	329 964	300 536
Autres	36		
	37	329 964	300 536
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	156 473	162 887
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	98 954	91 045
Autres	40	112 255	96 730
	41	367 682	350 662
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 566 010	2 157 034

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Martin Dampousse	1.1	Maire	108 276	20 270	92 223	
Guillaume Fortier	1.2	Conseiller	23 516	11 758		
Frederick Groulx	1.3	Conseiller	3 236	1 618		
Marc-André Savaria	1.4	Conseiller	28 152	13 376	2 205	1 103
Geneviève Labrecque	1.5	Conseiller	28 552	13 376	669	212
Carine Durocher	1.6	Conseiller	26 752	13 376		
Benoit Duval	1.7	Conseiller	23 516	11 758		
Caroline Charland	1.8	Conseiller	3 236	1 618		
Gaétan Marcil	1.9	Conseiller	26 752	13 376	1 985	992
Natalie Parent	1.10	Conseiller	28 152	13 376	2 774	1 387
Brigitte Collin	1.11	Conseiller	28 952	13 376	1 708	732
	2		329 092	127 278	101 564	4 426

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	5 000 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	452 799 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 52 412 \$

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 809 950 \$

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ 1 \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

Règlement 955 sur les redevances au développement basé sur le nombre de logement

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 217 059 \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ 1 \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75 _____ \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

89 _____

b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

92 _____ 2019-438

b) Date d'adoption de la résolution

93 _____ 2019-10-21

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|--|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|--|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | |

Règlement

- | | | | |
|--|-----|--------------------------|-------------------------------------|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|-----|--------------------------|-------------------------------------|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Joel Bélanger

Adresse courriel du directeur général

10 dg@ville.varennes.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-01

Nom du signataire : Julie Crochetière

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2026-06-02

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-02 15:34

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	64 360 171	57 609 460	68 210 024	9 497 670	70 491 292
Investissement	2	4 652 065		1 442 213		1 442 213
	3	69 012 236	57 609 460	69 652 237	9 497 670	71 933 505
Charges	4	63 734 437	62 927 535	64 374 088	9 471 760	66 629 446
Excédent (déficit) lié aux activités	5	5 277 799	(5 318 075)	5 278 149	25 910	5 304 059
Moins : revenus d'investissement	6 (4 652 065)()	1 442 213)()	1 442 213)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	625 734	(5 318 075)	3 835 936	25 910	3 861 846
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	9 228 642	8 854 035	9 551 608	560 515	10 112 123
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	72 156	135 750	77 253		77 253
Remboursement de la dette à long terme	10 (3 713 437)(3 950 221)(3 937 005)(166 482)(4 103 487)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (3 381 553)(1 041 119)(1 340 627)(18 616)(1 359 243)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 278 552	1 319 630	504 850	103 544	608 394
Autres éléments de conciliation	13	2 480 818		1 913 262		1 913 262
	14	5 965 178	5 318 075	6 769 341	478 961	7 248 302
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	6 590 912		10 605 277	504 871	11 110 148

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	13 635 434	23 937 785	26 562 966	16 196 050
Débiteurs	2	37 493 790	31 115 753	31 531 288	37 877 154
Prêts	3	867 522	835 681	835 681	867 522
Placements de portefeuille	4	271 744	275 042	275 042	271 744
Autres	5		226 132	226 132	
	6	52 268 490	56 390 393	59 431 109	55 212 470
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8			312 021	294 683
Créditeurs et charges à payer	9	10 047 898	7 201 284	8 368 107	11 046 526
Revenus reportés	10	4 494 669	3 852 803	3 933 086	4 539 261
Dette à long terme	11	74 470 127	76 314 042	79 604 676	77 919 206
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			395 286	408 291
Autres	13				
	14	89 012 694	87 368 129	92 613 176	94 207 967
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(36 744 204)	(30 977 736)	(33 182 067)	(38 995 497)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	160 494 033	158 902 605	165 195 295	166 829 919
Autres	17	13 812 466	14 905 394	15 142 499	14 017 246
	18	174 306 499	173 807 999	180 337 794	180 847 165
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	6 756 426	13 305 321	14 695 520	7 637 840
Excédent de fonctionnement affecté	20	5 164 914	10 319 642	10 521 649	5 736 996
Réserves financières et fonds réservés	21	15 411 826	13 741 256	13 952 257	15 637 739
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (1 109 454)(1 072 157)(1 225 912)(1 370 226)
Financement des investissements en cours	23	7 076 549	4 779 237	4 461 232	7 076 549
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	104 262 034	101 756 964	104 750 981	107 132 770
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	137 562 295	142 830 263	147 155 727	141 851 668

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Engagements	1.1	30 013	40 077
▪ Programme FIME	1.2	157 600	157 600
▪ R881 Mesures de mitigation	1.3	415 000	415 000
▪ Loyer payé d'avance COGIR	1.4	3 716 557	3 884 537
▪ Affectation exercice suivant	1.5	1 000 472	667 700
▪ Gestion de la dette et des projets	1.6	5 000 000	
	2	10 319 642	5 164 914
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
	3	202 007	572 082
	4	10 521 649	5 736 996
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5	2 118 845	852 874
Autres			
▪ Reconstruction de rues	6.1	216 017	273 421
▪ Aqueduc et eau potable	6.2		
▪ Fonds Patrimonial	6.3	26 544	112 768
▪ Fonds vert	6.4	993 863	1 302 189
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	2 205 883	3 974 735
Organismes contrôlés et partenariats	9	108 999	123 911
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	8 180 104	8 763 620
Organismes contrôlés et partenariats	11	102 002	102 002
Fonds local d'investissement			
	12		
Fonds local de solidarité			
	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection			
	14		132 219
Autres			
▪	15.1		
	16	13 952 257	15 637 739
	17	24 473 906	21 374 735

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	54 578 732	56 693 456
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	66 598 785	68 118 455

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025 Total consolidé	2024 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	8 282 106	8 865 622
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	59 970 693	56 985 300
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 866 838	5 062 442
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 249 363	6 710 637
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	755 934	779 970
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	80 124 934	78 403 971

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Réalizations 2025 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	45 776 502	48 827 457	49 867 975	49 867 975
Compensations tenant lieu de taxes	13	837 346	817 163	860 888	860 888
Quotes-parts	14				611 791
Transferts	15	1 588 535	2 061 457	1 945 457	2 077 446
Services rendus	16	1 106 511	824 057	1 204 692	1 901 821
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	7 111 988	4 129 100	3 896 881	4 583 400
Autres	18	7 939 289	950 226	10 434 131	10 587 971
	19	64 360 171	57 609 460	68 210 024	70 491 292
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	4 470 204		490 186	490 186
Autres	23	181 861		952 027	952 027
	24	4 652 065		1 442 213	1 442 213
	25	69 012 236	57 609 460	69 652 237	71 933 505

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	9 671 868	8 801 348	273 074	9 074 422	9 074 422	10 067 216
Sécurité publique							
Police	2	5 809 689	5 788 959		5 788 959	7 279 632	6 668 792
Sécurité incendie	3	3 430 774	3 425 017	220 007	3 645 024	3 645 024	3 488 086
Autres	4	431 497	430 976		430 976	434 134	601 088
Transport							
Réseau routier	5	5 125 593	5 621 138	4 915 149	10 536 287	10 536 287	9 396 085
Transport collectif	6	1 810 127	1 776 494		1 776 494	1 776 494	1 675 946
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	4 371 388	4 198 290	1 955 296	6 153 586	6 587 410	6 498 096
Matières résiduelles	9	2 681 408	2 664 738		2 664 738	2 664 738	2 854 656
Autres	10	1 174 562	961 229		961 229	961 229	1 209 044
Santé et bien-être	11	362 358	676 702		676 702	676 702	277 491
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 014 863	1 102 140	42 097	1 144 237	1 144 237	977 658
Promotion et développement économique	13	461 258	351 998		351 998	351 998	513 938
Autres	14	185 890	2 006 239		2 006 239	2 006 239	2 855 699
Loisirs et culture	15	14 966 837	14 451 202	2 145 985	16 597 187	16 774 160	16 597 151
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 575 388	2 566 010		2 566 010	2 716 740	2 315 945
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	54 073 500	54 822 480	9 551 608	64 374 088	66 629 446	65 996 891
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 854 035	9 551 608 (9 551 608)			
	21	62 927 535	64 374 088		64 374 088	66 629 446	65 996 891

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024		Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 652 065	1 442 213		1 442 213
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (11 352 551)(8 014 840)(517 316)(8 532 156)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (3 413 220)(3 332 402)()	3 332 402)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 996 691	6 208 471		6 208 471
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	3 381 553	1 340 627	18 616	1 359 243
Excédent accumulé	6	6 604 076	82 945	264 190	347 135
	7	1 216 549	(3 715 199)	(234 510)	(3 949 709)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	5 868 614	(2 272 986)	(234 510)	(2 507 496)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14